

# COMPOST VERT

## POUR VOS CULTURES

Janvier 2025

### Pourquoi utiliser du compost ?

Le compost apporte un double bénéfice à vos cultures :

- de **l'azote**, du **potassium** et du **phosphore** qui nourrissent les végétaux ;
- de **la matière organique** qui améliore l'activité biologique et la structure du sol.

Bon à savoir :

- Pour les semis et les plantations, le compost ne peut pas être utilisé pur, au risque de « brûler » les racines des plantules. Il doit donc toujours être mélangé avec de la terre, du sable ou du terreau.
- Sur le gazon, au pied des arbres ou entre les rangs de légumes, il peut être épandu pur en surface.
- Avec un pH légèrement basique, le compost ne convient pas pour les plantes acidophiles comme les azalées, les rhododendrons et les bruyères.

### Comment utiliser le compost ?

#### ENTRETIEN DES PELOUSES



- ✓ **Dosage** : 0,5 à 1 kg de compost par m<sup>2</sup> tous les 3 à 5 ans.
- ✓ **Conseil** : Au printemps ou en fin d'été.

#### ARBRES FRUITIERS



- ✓ **Dosage** : 3 à 5 kg de compost par m<sup>2</sup> et par an.
- ✓ **Conseil** : Sous la couronne des arbres, en automne.

#### TERRES DE REMBLAIS



- ✓ **Dosage** : 20 à 30 kg/m<sup>2</sup> ou une couche de 5 à 7 cm avant de travailler le sol.
- ✓ **Conseil** : Amendement pour les sols lourds ou pauvres en humus.



#### REMPOTAGE ET JARDINIÈRES



- ✓ **Dosage** : 1/3 de compost + 1/3 de terre de jardin + 1/3 de sable grossier.
- ✓ **Conseil** : En mélange.

#### POTAGER



- ✓ **Dosage** : 1 à 5 kg de compost par m<sup>2</sup> et par an, en fonction des besoins des légumes cultivés.
- ✓ **Conseil** : Épandage en automne, fin d'hiver ou au printemps entre les rangs de légumes.

#### LORS DE LA PLANTATION

- ✓ **Dosage** :
  - par plante vivace : 0,5 kg ;
  - par rosier ou arbuste : 3 kg ;
  - par arbre : 10 à 15 kg.
- ✓ **Conseil** : Mélanger le compost à la terre dans le trou de plantation.

# Quelle est la composition de notre compost ?

	Valeurs moyennes (2024)	Valeurs à garantir
<b>Matière sèche (MS) :</b>	55,9 %	min. 40 %
<b>Matière organique :</b>	35,6 % de matière sèche (MS)	min 16 % si MS > 50 % min 18 % si 40 % < MS < 50 %
<b>pH :</b>	8,6	entre 6,5 et 9,5
<b>Conductivité :</b>	2 010 $\mu$ S/cm	
<b>Azote total (N) :</b>	1,19 % de matière brute (MB)	
<b>Phosphore (P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>) :</b>	0,55 % de matière brute (MB)	
<b>Potassium (K<sub>2</sub>O) :</b>	0,98 % de matière brute (MB)	
<b>Calcium (CAO) :</b>	2,5 % de matière brute (MB)	
<b>C/N :</b>	9,74	

**Lot :**

## Un compost autorisé en agriculture biologique

Notre compost vert est fabriqué à partir de branchages et de coupes d'herbe (déchets verts provenant de nos recyparcs). Il est produit sur notre dalle de compostage à HABAY-LA-NEUVE. Le processus de compostage dure en moyenne 3 mois durant lesquels des contrôles sont effectués pour maîtriser l'humidité, l'oxygène et la température. À la fin du processus, le compost est affiné et stocké en lots de 1 000 tonnes. Chaque lot est analysé par un laboratoire agréé indépendant.

Grâce à ce suivi qualité, notre compost de déchets verts répond aux normes des autorités régionales et fédérales :

- **certificat d'utilisation SPW n°COM/003/CA/3/0/20-021**
- **dérogation SPF Santé publique EM036.VH**

Il est également autorisé en **agriculture biologique** conformément aux règlements européens **CE 2018 R 0848 & 2021/1165**. Notre numéro d'autorisation délivré par *Foodchain ID Certification SA* est **BE BIO 03**.

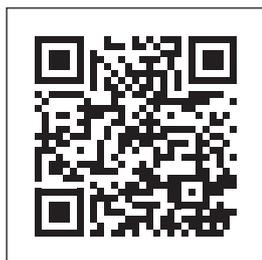
## Le compostage à domicile, une autre solution

Vous pouvez également composter vous-même vos déchets de jardin.

Pour en savoir plus, téléchargez nos brochures sur [www.idelux.be](http://www.idelux.be) > Déchets > Réduire mes déchets ou contactez-nous au 063 231 987.



## Plus d'infos ?



[www.idelux.be](http://www.idelux.be)

### N'hésitez pas à contacter :

Jean-Luc RENNESON, Assistant Qualité  
[jean-luc.renneson@idelux.be](mailto:jean-luc.renneson@idelux.be)  
**+32 63 42 00 33**

